



licenciment suite a une maladie

Par **gertrude06**, le **22/05/2012 à 20:18**

voila je suit gardienne d immenble depuis 17 ans .je suit en maladie depuis plus 1 ans et fait une demande de maladie professionnel depuis 1ans et toujours pas de reponse de la securitee social et la je vient apprendre que la copropriete veul ne licencier quel sont mes recours je vous en remercie d avance mne pensart

Par **P.M.**, le **22/05/2012 à 21:19**

Bonjour,

De toute façon l'employeur doit vous convoquer à l'entretien préalable au licenciement et je vous conseillerais de vous y faire assister de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité devra être rappelée dans la convocation...